



LE MOT DU PRÉSIDENT

Les déménagements sont faits dit-on, pour jeter un grand nombre de papiers ou documents conservés depuis longtemps dans un coin d'armoire. Nous n'avons pas failli à cette démarche,

pourtant cela nous a permis de retrouver tous les exemplaires du « CROS Info », le numéro original datant de janvier 1994, nous en sommes au 26ème numéro. En les parcourant, c'est une partie de l'histoire du CROS qui se déroule devant nous et montre notre évolution au fil des ans, accompagnant le développement du sport dans sa diversité, dans son champ d'application. Cet essor a modifié les formes d'engagement du bénévolat et initié le principe d'une nouvelle gouvernance. Nous apprécions au niveau régional tous les espoirs de cohérence et de cohésion territoriale apportés par une gestion partagée du sport. Toutefois, des freins existent toujours, souvent par méconnaissance, parfois par immobilisme ou certitude personnelle.

Cette nouvelle manière d'appréhender le sport trouve un champ d'application naturel mais nouveau : les nouveaux territoires. Nous avons décidé d'œuvrer au sein des Pays, des Agglos, ... pour donner la parole aux acteurs sportifs locaux, pour qu'ils expriment leurs besoins, mieux, pour qu'ils s'approprient leur territoire de projet et y développent des actions sportives innovantes. Ce ne fut pas facile mais aujourd'hui, grâce à l'opiniâtreté de Patrice DOCTRINAL et au travail de Yohan KORMAN, Chargé de missions, les premiers résultats positifs sont là : le Pays Forêt d'Orléans - Val de Loire a inscrit cette démarche dans sa charte de développement. La constitution du Conseil Associatif Sportif local et l'action vont donner concrètement naissance à une nouvelle forme de gouvernance partagée.

Je crois que c'est une étape importante pour le Mouvement Sportif mais c'est aussi une plus value incontestable pour les acteurs institutionnels du territoire ; une étape qui favorise l'émergence de projets discutés, analysés et priorisés. La participation des acteurs du sport à la prise de décisions renforce l'unité du Pays, fédère les activités sportives. D'autres territoires sont prêts à s'engager dans cette voie, nous les accompagnerons, conscients de l'enjeu pour l'avenir du sport dans notre Région.

Un dernier regard sur le « CROS Info » pour constater que notre environnement a beaucoup changé, que notre champ d'action s'est élargi, que les formes d'engagement se sont accrues, néanmoins nous voulons continuer à être les acteurs du futur.

Christian TEINTURIER

- Directeur de publication : Christian TEINTURIER
- Rédactrice en chef : Monique ROLLETT
- Rédaction : Maryse BENCE, Jean BERGEON, Christian DOUCET, Marc ROY
- Conception-Réalisation : Aurélia BAZILLE

LES CONFÉRENCES DU CROS

Le Mécénat Sportif

C'est dans les locaux aimablement mis à disposition par la Ligue du Centre de Football, que cette conférence s'est tenue fin novembre.

L'assistance composée de dirigeants de ligues, de comités départementaux et de clubs a écouté avec attention, la brillante intervention de Arnaud SAUROIS, Chef de Projet au CDOS de la Vienne.

Après avoir redéfini les termes de «mécénat» et de «sponsoring», l'intervenant a également donné quelques éléments méthodologiques pour que chacun puisse utiliser le mécénat comme autre source de financement pour leur association sportive.

De nombreux exemples ont également illustré les propos plus théoriques.

Cette conférence s'est vue programmée suite aux nombreuses demandes du Mouvement Sportif qui souhaitait être informé sur cette possibilité de financement pour notre secteur.



A l'issue de l'intervention, chaque participant s'est vu remettre le document produit par le CDOS de la Vienne (photo ci-contre) et offert par le CROS Centre.

Tous se sont ensuite retrouvés autour du cocktail de clôture.

Depuis septembre, le CROS a mis en ligne une nouvelle version de son site Internet : de nouvelles rubriques, une nouvelle présentation et toujours de nombreuses informations !

Venez surfer sur

<http://centre.franceolympique.com>

Bulletin d'informations réalisé avec le soutien de la



Région Centre

PÔLE FORMATION

Cette saison, le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre met en place une politique de formation ambitieuse, car :

Être dirigeant bénévole c'est s'inscrire dans une démarche de projet, animer ce projet et le faire vivre !

Trois niveaux de formation sont proposés pour les Dirigeants (et futurs Dirigeants) associatifs :

1) Les savoirs de base de Dirigeant sportif :

5 modules de 3 heures chacun, sur :

- ▶ le projet associatif
- ▶ les finances
- ▶ la responsabilité
- ▶ les partenaires
- ▶ la création d'emploi

Sept sessions sont organisées :

- à Bourges (Cher)
- à Chartres (Eure-et-Loir)
- à Châteauroux (Indre)
- à Parçay-Meslay (Indre-et-Loire)

- à Blois (Loir-et-Cher)
- à Olivet (Loiret)
- à Amilly (Loiret)

2) La formation de Dirigeant associatif employeur :

3 modules de 3 heures chacun, sur :

- ▶ les différents contrats de travail
- ▶ les outils pour évaluer le temps de travail
- ▶ les missions de l'emploi + le système de classification

Trois sessions sont organisées :

- 1 par le CROS Centre
- 1 par le CDOS d'Eure-et-Loir
- 1 par le CDOS du Loir-et-Cher

Et l'avenir, grâce à la nouveauté de cette saison :

3) La formation professionnelle du Dirigeant bénévole :

Une formation de 60 heures (3X20h) proposée dans le cadre de la formation professionnelle, via le Congé Individuel de Formation (CIF).

3 modules complémentaires de 20 heures chacun

- ▶ projet et management associatif
- ▶ l'aménagement du territoire et ses enjeux
- ▶ le dirigeant employeur et les finances

Inscription et montage du dossier dès cette année, pour des modules organisés en juin et novembre 2007 et puis en janvier 2008, au CROS Centre à Orléans.

Avantages du Congé Individuel de Formation (CIF) :

- ⇒ la formation est prise en charge (tous les coûts pédagogiques et une indemnisation est versée à l'employeur du dirigeant salarié qui suivra la formation)
- ⇒ la formation est dispensée en journée et en semaine.

Renseignements et Inscriptions :

- » pour les formations dans les départements : contactez le CDOS concerné.
- » pour les sessions et la formation professionnelle du CROS : contactez Soisick Retailleau au 02.38.49.88.52

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : Le C.A.S.

Le C.A.S. : Conseil Associatif Sportif

C'est un groupe de travail où se regroupent :

- l'ensemble des associations sportives du Pays (Présidents d'associations ou leurs représentants).
- les comités départementaux sportifs du département concerné

Le CAS entretient des liens étroits avec :

- le pays (qui peut être invité aux réunions)
- les communes et communautés de communes
- le mouvement sportif olympique (CDOS/CROS)

Faire remonter les besoins du mouvement sportif sur le territoire

Participer à l'élaboration d'un projet sportif territorial

Les missions d'un CAS

Elaborer un schéma directeur d'équipements

Réaliser un diagnostic sportif territorial

Les objectifs d'un CAS

- Insérer une partie «sport» dans la charte de développement et dans le contrat de Pays, en relation avec les besoins réels du mouvement sportif,
- Favoriser la concertation entre les associations sportives d'un même Pays,
- Faire des associations sportives locales des partenaires forts des collectivités territoriales.

Pour atteindre ces objectifs, le CAS devra nouer des partenariats forts avec le pays, les communautés de communes et les communes.

Méthodologie pour constituer un C.A.S.

- 1- Réunion de préparation CDOS-CROS pour instaurer une démarche sur un Pays
- ▼
- 2 - Rencontre avec le Pays déterminé pour lui expliquer la démarche et l'impliquer dans cette démarche
- ▼
- 3 - Organisation d'une réunion avec les associations sportives du Pays et les comités départementaux pour expliquer la démarche et voir s'il est possible de constituer un CAS
- ▼
- 4 - Constitution du CAS

Depuis mai 2006, deux CAS sont constitués :

- celui du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais
- celui du Pays de la Forêt d'Orléans-Val de Loire

Dans les prochains mois un CAS devrait se constituer dans le Pays Drouais et dans le Pays Beauce-Val de Loire.

**Contact au CROS : Yohan KORMAN
au 02.38.49.88.53
yohan.korman@wanadoo.fr**

EN BREF

Haut Niveau : trois nouveaux Pôles en Région Centre

Le décret n°2002-1010 du 18 juillet 2002, réglemente l'organisation des filières d'accès au sport de haut niveau, constituées des pôles France et des pôles Espoirs.

Ces filières existent depuis 1995 et succèdent aux sections «Sport-Etudes» (1974 à 1984) et aux Centres Permanents d'Entraînement et de Formation (1984 à 1995).



L'inauguration du pôle Tennis

Si la Région Centre pouvait se vanter de compter déjà 20 pôles regroupant 358 sportifs, elle peut désormais se targuer d'en avoir trois de plus !

En effet, au début de la saison sportive 2006-2007, les disciplines suivantes ont ouvert un pôle Espoirs :

- ▶ l'Athlétisme, à Orléans, accueille 14 athlètes,
- ▶ le Rugby, à Tours, avec 11 sportifs et 2 arbitres,
- ▶ le Tennis, à Blois, qui accueille 5 jeunes.



Le Président de la Ligue du Centre d'Athlétisme et les athlètes intégrant le pôle

Des structures qui doivent particulièrement être performantes dans trois secteurs clés :

- la préparation sportive,
- la formation scolaire, universitaire ou professionnelle,
- le suivi personnalisé.

Ces trois pôles ont été validés par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau pour une olympiade.

Sport au Féminin

Mille femmes étaient attendues en octobre dernier à l'Île Charlemagne (Orléans) pour la journée «Sport au Féminin». Elles étaient beaucoup moins à venir participer au cross-country et aux animations proposées par les différentes ligues sportives.



Les participantes au départ de la 1ère édition

Cependant, la deuxième édition devrait avoir lieu en 2007. Après avoir fait le bilan de cette journée, le Groupe de travail, qui s'est réuni début décembre, songe à modifier quelques paramètres dans l'organisation de cet événement : l'ouverture du groupe de travail à d'autres personnes, le changement de site...font partie des modifications évoquées par Maryse Bence, Responsable du Groupe. Un concours sera également lancé pour trouver un slogan qui donne envie à toutes les femmes (non sportives et sportives) de participer à cette manifestation organisée aussi pour sensibiliser le grand public à la pratique sportive féminine.

La Loi renforce la protection des arbitres

En votant un texte de loi assimilant l'arbitrage sportif à une « mission de service public », le Parlement renforce la protection des arbitres et aggrave les sanctions en cas de violences à leur encontre (peines de prisons, augmentation de amendes).

Arbitre : personne protégée !

Les violences et les menaces infligées aux arbitres dans l'exercice de leur mission seront donc désormais considérées par la justice comme des circonstances aggravantes, donc passibles de peines renforcées. Cinq ans de prison et 75 000 € d'amendes, c'est ce qu'en court désormais l'auteur de violences volontaires contre un arbitre ayant entraîné une incapacité de travail de 8 jours.

Très attendue des arbitres français (amateurs et profes-

sionnels), la loi vise à enrayer la baisse des effectifs attribuée à la montée des violences et des incivilités sur les terrains de sport : 20000 arbitres, toutes disciplines confondues, auraient abandonné cette activité en 5 ans !



Par ailleurs, cette loi qui entrera en vigueur au 1er janvier 2007, vise également :

- ⇒ à garantir l'indépendance du corps arbitral sur les fédérations de tutelle,
- ⇒ à clarifier le statut des arbitres, avec un nouveau statut fiscal et social : statut de travailleur indépendant + affiliation au régime général de la Sécurité Sociale.

ZOOM SUR ...



Le Comité Régional de Boxe de l'Orléanais

Discipline olympique depuis toujours, la Fédération Française de Boxe créée en 1901 est l'une des fédérations les plus anciennes.

Sport de combat populaire qui a inscrit les plus belles pages de l'histoire sportive française, avec les combats légendaires des Cerdan, Carpentier, Stock, ... et plus récemment la médaille d'or aux JO de Asloun ; les titres de Champions du Monde de Tiozzo, de Mormeck, de **Champion d'Europe : le régional Frédéric Klose**.

Une activité mixte, facile et peu coûteuse à mettre en place, riche au plan pédagogique

Deux paires de gants, quatre plots et un élastique pour figurer le ring, en extérieur ou à l'intérieur, c'est le matériel nécessaire pour boxer.

La boxe est une activité dans laquelle l'élève va s'exercer à tous les rôles : boxeur, arbitre, juge, chronométreur, organisateur, et va apprendre l'éthique sportive : respect, maîtrise, neutralité, justice, modestie... ce qui fait son succès grandissant dans les programmes d'Education Physique et Sportive des établissements scolaires.

La Boxe, c'est quatre pratiques

Pratiques identiques au plan technique (ne pas faire de faute) et au plan tactique (toucher sans se faire toucher).

Ce qui les diffère, c'est l'engagement physique (différence entre toucher, et frapper) :

► **la boxe éducative d'assaut** : boxe 100% sécurisée, il est interdit de faire mal à l'adversaire en le touchant

► **la boxe pré-combat** : boxe protégée ; on peut utiliser l'engagement physique, mais les boxeurs sont protégés par un casque intégral, des gants plus lourds et un règlement qui ne permet pas de gagner avant la limite du temps réglementaire

► **la boxe amateur** : la boxe des Jeux Olympiques, avec 11 catégories de poids chez les hommes et 13 chez les féminines. Gants de 10 onces, casque, et débardeur.

Les contrôles médicaux, le sérieux dans la préparation physique, le contrôle fédéral n'autorisant que des combats équilibrés, l'amélioration du matériel, l'évolution du règlement et la compétence de l'arbitrage, ont rendu la boxe amateur accessible au plus grand nombre. Cette pratique peut maintenant être considérée comme un sport de masse.

► **la boxe professionnelle** : accessible après un long apprentissage chez les amateurs. Plus dangereuse, elle est très contrôlée médicalement.



Gala de Boxe Amateur France / Cuba

Le Comité régional en chiffres

- ⇒ 31 clubs dans l'Orléanais
- ⇒ 1453 licenciés
- ⇒ 6 comités départementaux

Sur l'ensemble de ses résultats, le Comité de l'Orléanais se classe depuis trois ans à la 5^{ème} place sur les 25 comités que compte la FFB.

En 2006, le Comité a signé des conventions d'objectifs avec la Région Centre et avec la DRDJS, pour des actions bien relayées par une Equipe Technique Régionale (ETR) efficace que dirige Yoann Camonin, le Conseiller Technique Fédéral.

À venir

En 2007, la Région Centre sera le théâtre de grands rendez-vous pugilistiques :

- 1/16^{ème} de finale des championnats de France amateurs à Monts (Indre-&-Loire) le 20 janvier
- 1/8^{ème} à Bourges le 27 janvier
- les finales seniors féminines nationales de boxe amateur à Vendôme le 25 février
- le week-end des 5 et 6 mai, un rassemblement de 1000 personnes réparties à Bourges et à Salbris. Un événement jamais réalisé en boxe à ce jour, avec les finales des championnats de France :
 - minimes filles et garçons de boxe éducative assaut
 - cadets, juniors, seniors, femmes et hommes en pré combat.
- le national UNSS à Salbris les 27 et 28 mars.

Comité Régional de Boxe de l'Orléanais

27 route de la Grapperie, 41100 Saint Firmin des Près
Tél / Fax : 02.54.23.42.45 Courriel : guettier.robert@wanadoo.fr
Site : <http://www.orianais.ffboxe.com>

Président : Robert GUETTIER



AGENDA du CROS

Cérémonie des Vœux
Vendredi 19 Janvier 2007
à 18h30
au Novotel
d'Orléans-La Source

Assemblée Générale
Samedi 31 mars 2007
à partir de 9h00
au CREPS
à Bourges



Bravo Vencelas Dabaya !

L'haltérophile licencié à l'AAJ Blois a été sacré Champion du Monde (catégorie 69 kilos), avec un total de 332 kilos (arraché 146 kg / épaulé-jeté 186 kg) et 3 records de France à la clé. Le dernier titre tricolore de champion du monde au total olympique datait de 1922 !